



CENTRE NATIONAL D'APPUI ET DE RESSOURCES



Bilan d'activités 2010 du Cnar Culture

Avec le soutien de



Sommaire

| | |
|---|---------|
| Introduction générale | Page 3 |
| Impacts et résultats observés | Page 4 |
| Bilan par mission | Page 5 |
| Chronologies des principaux évènements du Cnar en 2009 | Page 16 |
| Bilans spécifiques de l'UFISC et de la COFAC | Page 18 |
| Bilan – Orientation 2011 | Page 25 |
| Annexes : productions, réponses SVP et comptes-rendus de réunions | Page 35 |
| Annexe 1 - Diaporama « Associations du secteur de l'art et de la culture et économie sociale et solidaire » présenté aux BIS à Nantes | |
| Annexe 2 - Programme et trac Avignon – Pour une autre économie de l'art et de la culture | |
| Annexe 3 - Fiche contacts CNAR 2010 | |
| Annexe 4 - Lettre d'info du CNAR Culture n°7 | |
| Annexe 5 - ADEC – Guide gestion économique et financière – Guide gestion des ressources humaine | |
| Annexe 6 - Liste des demandes d'appui-conseil (SVP) aux DLA | |
| Annexe 7 - Descriptif des formations proposées aux DLA/C2RA et note sur l'offre pédagogique proposée aux DLS/C2RA | |
| Annexe 8 - Fiche Contacts C2RA | |
| Annexe 9 - Regards sur le mécénat culturel de proximité en Limousin | |
| Annexe 10 - Accompagnement collectif Associations et financements européens. Expérimentation Nord Pas-de-Calais | |
| Annexe 11 - Quelques exemples de bilans régionaux extraits de la base ENEE et présentation du travail d'enrichissement des fichiers | |
| Annexe 12 - Communiqué présentant la proposition de partenariat Fédurok/FSJ avec le dispositif DLA | |
| Annexe 13 - Publication Secteur culturel : subventions ou marchés publics | |
| Annexe 14 - Programme du cycle : Projets « éducatifs » et financements européens | |
| Annexe 15 - Projet d'appui des CNAR Financement et CNAR Culture aux réseaux et fédérations associatives du champ de la culture | |
| Annexe 16 - Résultats de l'enquête « Artistes du spectacle vivant, comment vivez-vous les évolutions de votre pratique artistique ? » | |
| Annexe 17 - Convention Opale-UFISC-COFAC-CNCRESS | |
| Annexe 18 - Questionnaire diffusé par la COFAC sur le bénévolat dans les associations culturelles | |
| Annexe 19 - Étude CRIDA - UFISC– Présentation des résultats | |
| Annexe 20 - Note de synthèse sur l'accompagnement à la réflexion sur l'organisation interne du Synavi | |

Introduction générale

Un secteur culturel toujours confronté à des difficultés

Dans un **contexte toujours difficile** pour ce secteur en grande mutation tant sur le plan réglementaire et technologique que concernant son modèle économique, il semble que la dynamique de création d'associations culturelles et de ses emplois se poursuive. En effet, la dernière enquête (2010) sur "La France associative en mouvement" montre que le secteur culturel continue d'être très dynamique en étant celui qui crée le plus d'associations nouvelles (22% des créations), la variation du stock restant très positive (+ 0,9%). Autre élément intéressant, le nombre d'emplois et la masse salariale continue de progresser ainsi que le nombre moyen de salariés. Les salaires, quant à eux, baissent de près de 2%. On semble donc avoir privilégié le recrutement de nouveaux salariés au détriment de l'amélioration des salaires, mais avec un nombre de CDI qui augmente.

Le DLA, un outil plebiscité et efficace pour le secteur

Le rôle et la place du dispositif pour le secteur culturel sont plus que jamais à renforcer. Les acteurs ne s'y trompent pas : le dernier bilan du dispositif indique clairement que les associations de ce secteur continuent à solliciter énormément les DLA (2^{ème} secteur accompagné), signe qu'il répond bien à leurs besoins d'accompagnement.

La dernière mesure d'impact (2010) confirme cette évolution du nombre d'emplois salariés et de la baisse des emplois aidés. Les indicateurs susceptibles de confirmer les effets de l'accompagnement des DLA sur les structures culturelles sont nombreux : élargissement des partenariats, avec notamment plus de conventions signées, meilleure qualité de la gouvernance et des outils de gestion, et enfin une amélioration de la situation économique et financière. Le document confirme sa bonne adéquation avec les structures mono-employeuses du secteur culturel pour lesquelles le dispositif permet d'améliorer leur situation économique et renforce la qualité de leurs emplois.

Enfin, le dispositif DLA est de mieux en mieux repéré par les organismes professionnels du secteur et par les administrations culturelles territoriales comme étant un outil pertinent et efficace pour répondre aux problématiques actuelles.

Une mise en lien entre les acteurs du dispositif et les autres acteurs de l'accompagnement à améliorer et renforcer

Des dispositifs d'accompagnement spécifiques peuvent recouper voire se cumuler avec le DLA. Exemples : déclinaison des ADEC spectacle vivant en région via les DLA ; Mise en place de plans d'accompagnements collectifs pouvant associer le Pôle emploi, l'Afdas, les services emploi, économie et culture des collectivités territoriales (ex. : Poitou-Charentes, Bretagne) ; Implication des agences culturelles régionales avec, par exemple, la création d'un dispositif financier en Gironde ou la participation au comité d'appui des DLA en Bretagne ; Mise en cohérence et complémentarité des accompagnements des fédérations auprès de leurs membres avec les ingénieries DLA.

Les accompagnements collectifs portant sur des logiques de coopération territoriale tendent à se développer (Bretagne, Rhône-Alpes, Centre).

Ces synergies d'acteurs tendent à se généraliser et le CNAR est un opérateur actif dans ces rapprochements.

Une interconnaissance des acteurs et partenaires du dispositif à améliorer

La compréhension des enjeux du secteur culturel par les DLA et C2RA et la structuration des fédérations sont les garanties d'un accompagnement du secteur sur le long terme. Plusieurs constats nous incitent à vouloir redéfinir pour 2011 une stratégie d'animation en direction des DLA, des C2RA et des fédérations :

- Le turn-over sur certains postes de chargés de mission DLA comme sur la coordination et les conseils d'administration de fédérations implique de maintenir des temps réguliers d'information sur le dispositif et de formation sur le secteur.
- Les associations rencontrent des difficultés à développer des projets européens.
- L'observation du secteur a besoin d'être renforcée, notamment en l'ouvrant à d'autres acteurs.
- Les acteurs "traditionnels" de l'ESS et les acteurs culturels, tant au niveau national que régional, ne sont pas suffisamment en lien.

Impacts et résultats observés

Le CNAR Culture a poursuivi ses actions d'accompagnement du réseau DLA et C2RA dans la continuité de ce qui a été fait pendant les années antérieures.

Pour actions particulièrement spécifiques à cette année 2010, on notera :

- Une participation très active à ces deux grands événements du secteur culturel que sont les BIS (biennale internationale du spectacle) et le Festival d'Avignon pour informer sur les DLA, diffuser des outils, lancer aux BIS une grande enquête sur le devenir des artistes et à Avignon une série de débats sur l'inscription du secteur culturel dans l'économie sociale et solidaire (résultat : une convention-cadre en cours de signature avec les réseaux culture et le CNCRESS)
- Un suivi, au niveau national, de l'ADEC-SV, accord-cadre entre instances publiques et partenaires sociaux pour le développement de l'emploi et des compétences dans le spectacle vivant, dont les résultats seront, à partir de 2011, des déclinaisons régionales en lien avec les DLA.
- Un approfondissement des liens avec certains DLA sur le thème de la mise en place de schémas d'accompagnement territoriaux des structures culturelles, ce qui apparaît comme une nouveauté et aura pour résultat de mieux coordonner les accompagnements au niveau local.
- Un recentrage des actions engagées avec chaque C2RA sur une thématique spécifique (mécénat, financements européens, mutualisation, clusters,...) et une recherche systématique de partenaires associatifs culturels sur le plan régional. Ce développement de thèmes spécifiques et du partenariat est un facteur d'amélioration de l'efficacité des actions (programmation de séances d'information et de formation, réalisation d'outils pédagogiques et techniques).
- La conception, réalisation et diffusion d'un outil de bilan des accompagnements d'associations culturelles réalisés depuis le début du dispositif auprès de tous les C2RA de France et tous les DLA demandeurs. La réalisation de cet outil personnalisé, sur Excel, a demandé une refonte complète pendant l'année de toutes les gestions de fichiers d'associations accompagnées, fichiers issus d'Enée et enrichis par les recherches d'informations complémentaires, association par association, réalisées par les chargés de mission d'Opale.
- La mise en œuvre d'échanges entre prestataires et réseaux associatifs, notamment par la réalisation d'une journée nationale de rencontres, laquelle a généré de nouveaux partenariats, par exemple entre les DLA et les réseaux associatifs franciliens.
- La réalisation d'une enquête nationale sur la manière dont les artistes du spectacle vivant envisagent leur avenir dans un contexte de crise. Cette enquête a reçu 914 réponses, pour la plupart composées de contributions écrites particulièrement riches dont les traitements feront l'objet de plusieurs phases d'étude durant l'année et en 2011.
- Un accent particulier a été porté cette année sur la question de la mobilisation des associations artistiques et culturelles sur des projets d'échanges européens. Après un travail de capitalisation sur les accompagnements réalisés sur ce thème, un accompagnement collectif a été expérimenté en région Nord-Pas-de-Calais, des opérations de soutien à la professionnalisation des fédérations sur la question européenne ont été organisées, notamment au travers d'un cycle d'ateliers, et un projet de coopération européenne autour des pratiques d'accompagnement du secteur a été conçu, pour un développement à partir de la fin 2011.

Bilan par mission

AXE 1 : Mobiliser, sur le territoire national, les têtes de réseaux et les acteurs du mouvement associatif

SOUS-AXE 1-1 : SENSIBILISER ET INFORMER SUR LE DISPOSITIF DLA/C2RA

Rappel des buts et de la finalité des activités menées au titre du sous-axe 1-1

Les résultats visés sont l'amélioration de la connaissance et de l'appropriation du dispositif par les associations :

- Poursuivre la promotion du dispositif auprès des associations culturelles employeuses : associations isolées, relais d'information, organismes d'appui, fédérations, réseaux divers...
- Accueil téléphonique, participation à des AG, des CA et des réunions d'information des groupements associés du Cnar, diffusion d'informations sur mailing-list, lettre du Cnar Culture, réponses aux sollicitations des médias.

Description des activités ou actions réalisées

Améliorer la connaissance et l'appropriation du dispositif

• *Participation à des rencontres, des réunions favorisant l'information et le débat*

Quelques actions phares de promotion du dispositif ont ponctué l'année :

- La présence aux BIS de Nantes les 20 et 21 janvier a permis aux chargés de mission du CNAR Culture de participer à différentes conférences, de promouvoir le dispositif et les différentes productions du CNAR sur le stand ou lors d'échanges informels, et de lancer l'enquête "artistes" - **Annexe 1- Diaporama ESS aux BIS - Associations du secteur de l'art et de la culture et économie sociale et solidaire.**
- La présence sur une semaine sur le Festival d'Avignon avec un programme de rencontres journalier, construit en partenariat avec l'UFISC et la COFAC, a mobilisé différents acteurs de la culture et de l'ESS - **Annexe 2 – Programme et tract Avignon – Pour une autre économie de l'art et de la culture.**

Ces actions ont eu des répercussions sur l'ensemble des missions du CNAR se traduisant par une augmentation des sollicitations des acteurs culturels au niveau des réseaux, des DLA et des prestataires, la mise en œuvre d'une convention avec le CNCRESS, une consolidation des coopérations UFISC-COFAC.

En dehors de ces deux temps forts, le CNAR a été présent au CA de la COFAC, AG de la FRAAP, AG de la Fédurok en Belgique, séminaire sur le milieu rural de la Fédurok et de la FSJ.

• *Sollicitations diverses par email, téléphone et rendez-vous*

Le CNAR a été sollicité 78 fois cette année en dehors des DLA et fédérations partenaires - **Annexe 3 – Fiche contacts CNAR 2010.** La structure est de plus en plus identifiée par une diversité d'acteurs comme un centre de ressources sur les sujets liés à l'emploi dans le secteur culturel associatif et les liens entre culture et économie sociale et solidaire. Ces sollicitations croissantes appelleront sans doute une réflexion en termes d'organisation.

- 9% de services culturels d'Etat, de départements, de communes pour des demandes d'informations sur le dispositif, sur des sujets tels que les spécificités de l'emploi, la mutualisation, les coopératives...
- 18% d'agences régionales, centres de ressources et fondations en recherche de données statistiques, d'intervenants pour des rencontres, de formations, d'articles.

- environ 11% de chercheurs et d'étudiants réalisant des travaux d'études sur l'économie sociale et solidaire, la culture et le lien avec les objectifs de cohésion sociale.
- un peu plus de 60% de porteurs de projets, individuels ou collectifs, sollicitant un accompagnement qui sont ensuite orientés soit vers le dispositif, soit vers des structures d'appui pour le secteur associatif ou des réseaux travaillant leur problématique.

• *Diffusion d'information sur les DLA sur différents supports*

- Articles Internet mentionnant les activités des DLA ou présentant des travaux du CNAR culture (guide sur les groupements d'employeurs) rédigés par les sites de Paris Mix, du centre de ressources des arts de la rue Hors les murs, de EPCC ARTECA, de Nantescreation, du Transfo, de Association mode d'emploi, de SMART
- Envoi de la lettre d'information du CNAR Culture à 8000 abonnés - **Annexe 4 - Lettre d'info n°7** : lancement de l'enquête artistes, promotion du document sur les groupements d'employeurs, restitution de l'enquête de satisfaction auprès des associations culturelles bénéficiaires du DLA.

SOUS-AXE 1-2 : REPÉRER LES LIEUX RESSOURCES ET ORGANISMES PARTENAIRES SUSCEPTIBLES D'APPUYER LES DLA ET LES C2RA

Rappel des buts et de la finalité des activités menées au titre du sous-axe 1-2

Le résultat visé est le renforcement de l'effort de structuration associatif

- Renforcer les liens avec les centres de ressources et observatoires nationaux et régionaux avec les organismes professionnels du secteur de la culture, avec les CRESS
- Mobiliser les partenaires potentiels du dispositif en Région

Description des activités ou actions réalisées

Poursuivre l'effort de structuration au niveau national et en région

- ADEC
Poursuite de la participation aux réunions nationales sur la mise en place d'un volet "ingénierie" en région, notamment en Aquitaine.
Participation au groupe de travail Ressources Humaines en vue de la production d'un guide et d'outils sur ce thème et de leur diffusion à des DLA - **Annexe 5 - ADEC – Guide gestion économique et financière – Guide gestion des ressources humaines.**
- Une série d'interventions autour des thèmes culture / économie solidaire et culture / utilité sociale a eu lieu en 2010 à l'occasion de débats nationaux et régionaux :
 - . Intervention sur la culture et l'ESS pour l'OARA à Bordeaux
 - . Intervention sur l'autodiagnostic des associations culturelles pour le master de l'université de Lyon
 - . Participation à une rencontre du CNAM
 - . Préparation de rencontres sur l'ESS avec les Articulés
 - . Echanges d'expériences culture, utilité sociale et milieu rural avec l'IPAMAC
 - . Participation aux rencontres Banlieues d'Europe.

AXE 2 : Apporter un appui conseil et ressources aux DLA et aux C2RA

SOUS-AXE 2-1 : RÉPONDRE AUX DEMANDES SECTORIELLES DES DLA/C2RA VIA LES OUTILS ET LES SERVICES AVISÉ

Rappel des buts et de la finalité des activités menées au titre du sous-axe 2-1

Les résultats visés sont la professionnalisation des DLA sur le secteur culturel et le développement de plans d'accompagnements sectoriels par les C2RA.

- Permettre aux opérateurs DLA de mieux connaître et de mieux s'approprier les spécificités des associations artistiques et culturelles, améliorer la précision des diagnostics et cahiers des charges culture, qualifier l'accompagnement des associations culturelles
- Réponses personnalisées aux demandes d'information-conseil des DLA, formation des coordinateurs DLA par des séances collectives sur site
- Accompagner les C2RA dans la conception et le suivi de plans d'accompagnement sectoriels
- Appuis variés et personnalisés, à la carte, aux C2RA
- Bilans comparés avec d'autres régions des accompagnements culture, mise en lien avec des réseaux associatifs, réunions d'information, de débats et de construction de programmes d'actions avec des partenaires au niveau local, identification de personnes ressources pour les comités d'appui sectoriels, mobilisation de prestataires culture, ciblage d'accompagnements collectifs.

Description des activités ou actions réalisées

• *Professionnaliser les DLA sur le secteur culturel*

103 demandes d'appui-conseil des DLA ont été traitées dans l'année. **Annexe 6 – Liste des demandes d'appui-conseil (SVP) aux DLA.** 62% portaient sur la recherche de prestataires, 15% sur des avis pour l'élaboration d'accompagnements, avec une dominante cette année sur des questions d'ordre juridique (droit du travail, modification mode de gestion...) et sur l'accompagnement de stratégies territoriales notamment au travers des accompagnements collectifs. Ces appuis ont été réalisés sur 22 régions. 40% des appuis concernent les régions Aquitaine, Ile-de-France et Bretagne. Si l'on observe plus précisément, du point de vue des départements, 47 départements ont sollicité le CNAR au moins 1 fois dans l'année. Les plus assidus étant, pour 4% chacun, les Pyrénées, le Cantal, l'Indre-et-Loire, la Loire ; pour 5% le Nord ; pour 6% le Calvados et L'Ille-et-Vilaine ; pour 11% la Gironde. Ces liens privilégiés peuvent s'expliquer par le fait que les interlocuteurs de ces départements sont présents depuis plus de trois ans sur le dispositif et qu'ils ont bien identifié l'intérêt de l'appui du CNAR.

Une collaboration sur le long terme s'est mise en place en 2010 avec quelques DLA pour les guider sur la mise en place de plans d'accompagnement à moyen terme, une capitalisation de ces actions est en cours :

- DLA 33 : Mise en place d'un schéma départemental sectoriel avec divers partenaires (CG, Pôle emploi, AFDAS, réseaux culturels, etc) avec notamment un accompagnement des associations culturelles primo-employeuses et un plan d'accompagnement par discipline.
- DLA 35 : Intervention dans le cadre d'un comité d'appui pour présenter l'impact des DLA sur le secteur culturel à Rennes.
- DLA 38 : Mise en place d'un comité d'appui sectoriel avec différents partenaires (CG, AFDAS, CRESS, fédérations culturelles, etc)
- DLA 42 : Accompagnement d'un schéma culturel de pays
- DLA 50 : Volonté du DLA de réunir les services culturels des différentes villes de la communauté urbaine de Cherbourg pour construire une politique concertée de l'accompagnement des associations culturelles
- DLA 93 : Réflexion sur le montage d'un plan d'accompagnement collectif sur 2011 avec une première entrée sur l'accompagnement à la mutualisation

Constatant en 2009 que les demandes des DLA variaient suivant l'ancienneté dans le dispositif du DLA, un plan de formation a été mis en place depuis cette année dans l'objectif de transmettre des informations clefs, de favoriser l'échange d'expériences, la reconnaissance des différents acteurs intervenant sur le dispositif : DLA-C2RA/réseaux/CNAR/prestataires, et une meilleure coopération. Ce plan est divisé en deux modules : l'un s'adresse plutôt aux nouveaux coordinateurs et vise à donner des informations clefs de compréhension du secteur et de ses enjeux ; le deuxième s'adresse à des coordinateurs qui souhaitent échanger sur des sujets plus complexes notamment sur les accompagnements de stratégies territoriales (cf constats des thématiques saillantes). Ces formations seront proposées au début de l'année 2011 en expérimentation. Elles pourront ensuite se décliner sur

les territoires de façon à renforcer les liens avec certains C2RA. **Annexe 7 – Descriptif des formations proposées aux DLA/C2RA et note sur l’offre pédagogique proposée aux DLS/C2RA.**

• **Accompagner les C2RA dans la conception et le suivi de plans d’accompagnement sectoriels**

En dehors des missions spécifiques avec 7 C2RA sur des chantiers de plus ou moins grande envergure (construction de schéma sectoriel, plan d’accompagnement collectif,...) listés ci-après, le CNAR a été sollicité 28 fois pendant l’année par 16 régions. **Annexe 8 – Fiche Contacts C2RA.** Les sollicitations des C2RA sont finalement relativement faibles et démontrent qu’un chantier reste ouvert à ce niveau.

- En Picardie, poursuite du plan d’accompagnement en direction d’Acte-Pro avec le CNAR Financement (accompagnement collectif, journées professionnelles à Soissons 7 et 8 janvier) et en direction des acteurs culturels et socio-culturels par la co-organisation de deux jours de séminaire autour de la thématique de la mutualisation.
- En Rhône-Alpes, finalisation des projets culturels dans le cadre du contrat sectoriel régional sur l’axe de l’économie sociale et solidaire. Trois projets de clusters culturels (Lyon, Grenoble, Saint-Etienne) sont présentés.
- En Limousin, fin de la mission d’étude sur le mécénat de proximité, journée de présentation devant les acteurs et les entreprises, déclinaison des rencontres associations culturelles-PME dans deux départements. **Annexe 9 – Regards sur le mécénat culturel de proximité en Limousin.**
- En Midi-Pyrénées, finalisation de l’étude sur les besoins de financement en cours, participation à une réunion de présentation organisée par le C2RA, les DLA avec la Ville de Toulouse et la DRAC. Il est proposé aux partenaires institutionnels un dispositif de soutien économique aux associations culturelles (appui au démarrage, à l’investissement, fonds de garantie). La structuration du projet en lien avec le Conseil Régional se poursuivra en 2011.
- Dans le Nord, lancement de l’expérimentation d’un accompagnement des associations culturelles sur les financements européens. **Annexe 10 – Accompagnement collectif Associations et financements européens. Expérimentation Nord Pas-de-Calais.**
- En Ile-de-France, une journée de séminaire réunissant les DLA franciliens et les réseaux UFISC et COFAC a eu pour objectif de favoriser la coopération entre ces acteurs. Un schéma sectoriel culture est en cours d’élaboration pour une déclinaison sur l’année 2011 qui devra inclure la mise en place d’une observation partagée associant d’autres partenaires (DRAC, ARCAD, ...).
- En PACA, un séminaire initié par les acteurs culturels sur la thématique de la mutualisation et la coopération permet d’envisager un partenariat avec le C2RA à travers deux actions : édition d’un document sur la mutualisation en région, ouverture d’un collège culture au sein de la CRESS. Un schéma sectoriel devrait être élaboré avec une partie financière prise en charge par le C2RA.

SOUS-AXE 2-2 : METTRE À DISPOSITION DES DLA ET DES C2RA L'ENSEMBLE DES RESSOURCES

Rappel des buts et de la finalité des activités menées au titre du sous-axe 2-2

Les résultats visés sont : l'amélioration du choix et de la qualité des prestataires, de la qualité des diagnostics et des suivis d'accompagnement par les DLA, et le développement de la compréhension des besoins d'accompagnement du secteur pour l'ensemble des partenaires.

- Animer un réseau de prestataires
- Poursuivre la qualification du fichier des prestataires culture, la gestion de la base Opale et de la base ENEE
- Rechercher de nouveaux prestataires, organiser des rencontres entre prestataires, suivre les relations entre prestataires et DLA
- Produire et diffuser un outillage méthodologique, technique et juridique
- Renforcer la connaissance et la compétence des coordinateurs DLA par l'édition de documents de synthèse (régime des intermittents, fonction employeur des associations, ...)
- Capitaliser les réponses aux demandes SVP par la réalisation de FAQ
- Concevoir et adapter des supports pédagogiques
- Réaliser des bilans évaluatifs et comparatifs nationaux des DLA culture
- Produire des bilans chiffrés et de cartographie permettant aux DLA et C2RA de se positionner par rapport aux autres régions et aux moyennes nationales sur les réalisations d'accompagnements d'associations dans le secteur de la culture
- Exploiter la base Enée : enrichissement des fichiers, traitements statistiques, réalisations de cartes et schémas.

Animer un réseau de prestataires

• Actualisation du fichier

Le fichier des prestataires est actuellement composé de 165 références. Suite à une relance en début d'année, 33 prestataires ont actualisé leur fiche. Par ailleurs, 24 nouveaux prestataires ont pu être référencés. Pour ceux-ci, à partir du mois de juin, un entretien téléphonique systématique a permis de mieux identifier leurs compétences et faciliter leur compréhension du dispositif.

Pour entretenir une meilleure connaissance mutuelle, les prestataires ont été invités à deux rencontres pendant l'année :

- Rencontre nationale du 30 avril entre prestataires et réseaux associatifs du secteur de la culture
- Rencontre d'information-échange pour les prestataires de l'Ile-de-France le 27 septembre

Le CNAR a été sollicité (en dehors du PACT et des médiations) par vingt-six prestataires durant l'année. Les demandes ont porté sur la compréhension du dispositif, sur des besoins d'échanges pour des accompagnements en cours un peu complexes, sur des besoins d'informations sur les études réalisées par Opale leur permettant d'alimenter leurs prestations (étude sur l'emploi culturel, réflexion sur statuts juridiques coopératifs...).

• Médiation DLA/Fédérations/Prestataires

- La médiation pour résoudre un conflit entre un DLA, une association et un prestataire se développe. Elle s'exerce quand l'une ou l'autre des parties saisit le Cnar et que le blocage pourrait être préjudiciable à l'accompagnement (exemple du DLA de Quimper). Dans d'autres cas, il s'agit de régler un problème d'ordre technique, informer un prestataire qui ne comprend pas la méthode de travail d'un coordinateur DLA (Guadeloupe), être en médiation entre un prestataire et une fédération.

- Dans le cadre du PACT, programme d'accompagnement interne à la Fédurok et FSJ, le travail du CNAR a consisté à réunir ces fédérations et animer leur partenariat avec les DLA, rédiger la méthodologie, en débattre avec AVISE et les coordinateurs DLA, lancer le dispositif, suivre les premières expérimentations (médiation entre DLA, prestataires et adhérents). Un premier bilan sera fait en 2011. **Annexe 12 – Communiqué présentant la proposition de partenariat Fédurok/FSJ avec le dispositif DLA.**

Produire et diffuser un outillage méthodologique, technique et juridique

- À la demande des fédérations du secteur, et en partenariat avec le centre de ressources national Hors les murs, un document sur les problématiques des marchés publics et des modes de conventionnement entre les associations et les pouvoirs publics a été réalisé, discuté et amendé, grâce à la collaboration de divers spécialistes. **Annexe 13 – Publication Secteur culturel : subventions ou marchés publics ?.**
- Ce travail s'est prolongé par la participation au groupe de travail Avise sur ce thème et une réflexion pour monter des accompagnements collectifs pour sécuriser les conventions des associations, notamment avec trois DLA de PACA.
- Production d'une note de repérage sur la culture scientifique et technique (contexte, acteurs clés, type d'activités), cette discipline ayant été encore peu abordée par le CNAR Culture.

Réaliser des bilans évaluatifs et comparatifs nationaux des DLA culture

Opale a conçu un outil sur Excel adressé à tous les C2RA - **Annexe 11 - Quelques exemples de bilans régionaux extraits de la base ENEE et présentation du travail d'enrichissement des fichiers** -, ainsi qu'aux DLA demandeurs, proposant un état de toutes les ingénieries réalisées depuis l'existence du dispositif au bénéfice d'associations culturelles de leur territoire. Cet outil permet à un C2RA ou un DLA de connaître, année par année, le total des ingénieries, de leur montant, et des moyennes à comparer aux moyennes nationales. Des listings sont disponibles pour faire des recherches sur une association ou dresser des états sur des sous-secteurs de la culture. La réalisation de cet outil a demandé une refonte complète pendant l'année de toutes les gestions de fichiers d'association accompagnées, fichiers issus d'Enée et fichiers enrichis par Opale grâce à des recherches d'informations complémentaires, association par association, et leur classement selon une typologie. Cet outil est utilisé dans les relations avec les C2RA et les DLA pour accompagner la mise en place de stratégies territoriales. Sur 2010, il a notamment été utilisé avec le C2RA Ile-de-France, pour alimenter les rencontres du mois de l'ESS organisées sur différents territoires.

Un travail de repérage des accompagnements collectifs sur l'Europe à partir de Enée a permis d'identifier les ingénieries sur la question européenne. Il est ressorti des entretiens téléphoniques avec les consultants concernés que la majorité pouvait s'assimiler à des actions de formation, exception faite de l'action menée par le DLA 06.

Rappel des buts et de la finalité des activités menées au titre du sous-axe 3-1

Les résultats visés doivent permettre une plus grande diversité des ressources et améliorer la gestion des entreprises associatives.

- Favoriser la diversification de leurs ressources
- Informer et outiller les associations culturelles pour les aider à mobiliser des ressources nouvelles, notamment le mécénat et les financements européens
- Analyser les besoins, concevoir et diffuser des documents de synthèse, organiser des réunions et séminaires de travail
- Guider vers une meilleure gestion de l'entreprise associative
- Capitaliser les réflexions et « expériences de terrain » concernant tous procédés et méthodes permettant aux associations d'améliorer leur gestion, réduire les frais généraux, thème de la mutualisation d'emplois et des besoins financiers
- Analyser les besoins, concevoir et diffuser des documents de synthèse, organiser des réunions et séminaires de travail, partenariat avec le Cnar financement

Description des activités ou actions réalisées

Favoriser la diversification des ressources

- En 2007, une journée d'information – sur l'accès aux financements européens - organisée par le CNAR Culture à destination des fédérations du secteur culturel avait été bien accueillie mais n'avait pas été suivie d'effet. En 2010, l'idée a été de mettre en place non pas une journée d'information mais un cycle permettant aux structures d'entrer dans un processus leur permettant de passer à l'acte et/ou d'être en mesure d'accompagner leurs adhérents de passer à l'acte. **Annexe 14 – Programme du cycle : Projets « éducatifs » et financements européens.**

Cette série de 3 ateliers a été proposée à l'initiative du CNAR Culture et co-organisée avec l'UFISC et la COFAC. L'objectif était d'aider les participants à se repérer et à se positionner par rapport aux possibilités de financement liés aux projets d'action culturelle, d'éducation populaire, de formation (notamment Grundtvig, Leonardo, Jeunesse en action)

La méthode était de partir des projets des structures. La démarche était donc de s'appuyer sur des cas réels, des projets en cours de mise en œuvre ou en réflexion.

25 personnes ont assisté à ces ateliers (tout ou partie). Les retours sont globalement positifs : taux de satisfaction de 89%, nombreux dépôts de projets en cours.

- A l'occasion de l'AG de Courtrai, la chargée de mission du CNAR a pu constater que, pour poursuivre ses avancées sur le plan européen, la Fédurok avait besoin d'un appui, en l'occurrence d'un appui technique pour le dépôt d'un programme Culture (dossiers à rendre pour le 1er octobre 2010). Elle a alors proposé de recourir au dispositif TSF, Transfert de Savoir-Faire, géré par l'Avisé. Elle a identifié la personne ressource, co-construit avec eux le programme de travail et monté le dossier administratif. L'objectif était également de faire vivre à la Fédurok une expérience de TSF afin qu'elle soit ensuite en mesure de mobiliser ce dispositif pour ses adhérents. La personne ressource a apporté des éclairages sur les différents programmes européens susceptibles d'intéresser les activités du réseau (concepts, mots-clés, modes d'organisation) et a concrètement aidé au dépôt de candidatures (Culture, bourses de mobilité). La Fédurok s'est déclarée très satisfaite de ce TSF qui l'a aidée à renforcer son activité au niveau européen.

Guider vers une meilleure gestion de l'entreprise associative

- *Mutualisation*

Fin de réalisation et diffusion de la publication très complète sur les groupements d'employeurs dans le secteur de la culture (état des lieux, méthodologie de création, récits d'expériences)

• *Partenariat avec le CNAR Financement*

Réflexion sur les modalités de diffusion dans le secteur associatif culturel de l'outil d'autodiagnostic conçu par le CNAR Financement. Participation de tous les chargés de mission d'Opale à des formations relatives à l'utilisation de l'outil, conception commune du projet. **Annexe 15 – Projet d'appui des CNAR Financement et CNAR Culture aux réseaux et fédérations associatives du champ de la culture.**

SOUS-AXE 3-2 : MISE EN PLACE D'ACTION ET D'OUTILS AU PROFIT DES PERSONNELS DE CES STRUCTURES

Rappel des buts et de la finalité des activités menées au titre du sous-axe 3-2

Le résultat visé est une meilleure gestion des ressources humaines.

- Améliorer les ressources humaines et leur gestion
- Travaux d'études et diffusion de ces travaux sur tous sujets concernant les salariés des associations : emplois aidés, niveau de rémunération, conventions collectives, formations professionnelles.

Description des activités ou actions réalisées

Améliorer les ressources humaines et leur gestion

Suite aux demandes réitérées des syndicats et fédérations de réfléchir sur les métiers du spectacle aujourd'hui et aux problèmes rencontrés par les évolutions de ces métiers, le CNAR Culture a décidé de lancer une grande enquête nationale auprès des artistes du spectacle vivant pour mieux connaître leur situation et les stratégies qu'ils adoptent face à la crise que connaît leur secteur.

Le questionnaire, largement diffusé, proposait des questions ouvertes et a fait l'objet de très nombreuses et très riches contributions écrites. Les traitements, complexes, s'organisent donc sur plusieurs niveaux, en proposant des statistiques mais aussi des extraits des contributions. Un premier document de quatre pages a été rédigé et largement diffusé en milieu d'année, puis un traitement beaucoup plus complexe, comprenant des "recodages" nombreux et une sélection plus large des contributions écrites, a abouti à la rédaction d'un premier rapport qui sera diffusé en début d'année 2011, comprenant des statistiques, des sélections de textes et un verbatim. **Annexe 16 – Résultats de l'enquête « Artistes du spectacle vivant, comment vivez-vous les évolutions de votre pratique artistique ? »**

Des études complémentaires de l'enquête, notamment par essais de traitement lexical, sont envisagées dans le premier trimestre 2011.

Réalisation d'une note de travail posant le contexte général de la problématique de l'égalité homme/femme dans le secteur de la culture : rappel historique, cadre juridique, principaux travaux existant sur la question, données statistiques.

Réalisation d'une note technique sur le télétravail dans le secteur culturel : contexte et enjeux, éléments juridiques, exemple de contrats.

SOUS-AXE 3-3 : MISE EN PLACE D'ACTION ET D'OUTILS AU PROFIT DES ACTIVITÉS ET DES SERVICES DÉVELOPPÉS DANS SON SECTEUR

Rappel des buts et de la finalité des activités menées au titre du sous-axe 3-3

Les résultats visés sont le développement de ces démarches et activités de l'économie sociale et solidaire et l'approfondissement d'une connaissance partagée entre acteurs publics et acteurs privés.

- Accompagnement des démarches d'économie sociale et solidaire et le développement des activités d'utilité sociale
- Recherches et débats sur la qualité des services rendus par les associations, la gouvernance, l'identification d'un entrepreneuriat social dans le champ associatif de la culture, la caractérisation et la mesure de l'utilité sociale
- Textes théoriques, témoignages, mises en réseau
- Approfondissement de la connaissance des associations culturelles sur le territoire
- Enquêtes statistiques sur l'économie et l'emploi des associations culturelles employeuses françaises, diffusion de ces enquêtes à tous les acteurs du dispositif
- Soutiens méthodologiques et techniques aux démarches d'observation participative et partagée avec leurs interlocuteurs institutionnels que développent les organisations professionnelles membres du Cnar culture.

Description des activités ou actions réalisées

Accompagner les démarches d'économie sociale et solidaire et le développement des activités d'utilité sociale

- Travaux de rédaction d'une convention liant Opale, l'UFISC, la COFAC et le CNCRESS pour développer des actions en région afin de structurer les acteurs culturels de l'économie sociale et solidaire (ESS), les amener à se rapprocher des chambres régionales de l'ESS. **Annexe 17 – Convention Opale-UFISC-COFAC-CNCRESS.**
- Suivi de diverses sollicitations liées au Mois de l'économie sociale et solidaire
- Production d'une note sur l'évaluation de l'utilité sociale d'une structure

Approfondir la connaissance des associations culturelles sur le territoire

Les chargés de mission d'Opale ont soutenu la COFAC dans l'élaboration et le lancement d'une enquête nationale sur le bénévolat dans les associations culturelles. Cette enquête a été hébergée sur le site d'Opale adapté à ce type de travaux. **Annexe 18 – Questionnaire diffusé par la COFAC sur le bénévolat dans les associations culturelles.**

AXE 4 : CONTRIBUER À LA COORDINATION, L'ÉVALUATION ET LA CAPITALISATION AUTOUR DU DISPOSITIF NATIONAL D'ACCOMPAGNEMENT DES ACTIVITÉS ET SERVICES D'UTILITÉ SOCIALE

SOUS-AXE 4-1 : PARTICIPATION AUX DÉMARCHES D'ÉVALUATION DE L'IMPACT DU DISPOSITIF NATIONAL

Rappel des buts et de la finalité des activités menées au titre du sous-axe 4-1

Le résultat visé est de participer à une meilleure évaluation du dispositif.

- Apport de réflexions et méthode sur l'évaluation, restitution des expériences du Cnar Culture à Avise et aux autres Cnar.

Description des activités ou actions réalisées

Contribuer à l'évaluation

Ce sous-axe est pratiquement non utilisé pour les raisons suivantes :

- les évaluations sur les CNAR eux-mêmes sont développées par l'Avise et confiées à des consultants externes
- les évaluations sur les DLA faites par le CNAR Culture sont comptabilisées en 2.2.3 "Réaliser des bilans évaluatifs et comparatifs nationaux des DLA culture"
- toutes les activités inter-Cnar qui consistent à confronter les pratiques et co-évaluer les actions sont comptabilisées en 4.2.1 "Apporter des contributions externes avec les autres acteurs du dispositif"

SOUS-AXE 4-2 : COORDINATION, CAPITALISATION, INTER-CNAR, ...

Rappel des buts et de la finalité des activités menées au titre du sous-axe 4-2

Le résultat vise une meilleure cohérence du dispositif.

- Apport de contributions externes (avec les autres acteurs du dispositif)
- Préparation et participation aux Inter-Cnar et CNAR/C2RA, journées DLA, réunions Avise, pilotes
- Contributions internes avec les membres associés du CNAR
- Comité de suivi du Cnar, aide à la structuration des confédérations du Cnar.

Description des activités ou actions réalisées

Apporter des contributions externes (avec les autres acteurs du dispositif)

En complément de tous les Inter-CNAR et Inter-CNAR-C2RA auxquels les chargés de mission d'Opale ont assidûment participé, des groupes de travail pilotés par AVISE ont mobilisé le CNAR Culture et les autres CNAR, ainsi que certains DLA et C2RA concernés, sur les thèmes suivants :

- les partenariats entre associations et entreprises
- la contractualisation associations-pouvoirs publics
- la mutualisation

Apporter des contributions internes (avec les membres associés du Cnar Culture)

Outre les réunions de coordination régulières avec les partenaires associés UFISC et COFAC, les chargés de mission du CNAR ont été amenés à accompagner des processus de réflexion sur la structuration de certaines organisations, dont :

- coordination de l'étude du CRIDA pour l'UFISC, visant à accompagner la structuration de la confédération, mutualiser les services entre les fédérations et syndicats membres. **Annexe 19 – Étude CRIDA – UFISC - Présentation des résultats**
- réalisation d'une mission d'aide à la structuration pour le SYNAVI, membre de l'UFISC. **Annexe 20 – Note de synthèse sur l'accompagnement à la réflexion sur l'organisation interne du Synavi.**

Chronologie des principaux événements du Cnar

| | Evénement | Sous-axe |
|-----------------------|---|----------|
| Janvier 2010 | | |
| 04/01/10 | (20) Journée C2RA Picardie et réseau ACTES-PRO | 2.1 |
| 06/01/10 | (37) Cahier de propositions Conseil régional Rhône-Alpes | 2.1 |
| 06/01/10 | (36) Signature de la convention CRIDA-OPALE-UFISC | 4.2 |
| 12/01/10 | (3) Sortie du livret "Groupements d'employeurs" | 3.1 |
| 15/01/10 | (31) Rencontre mutualisation fédération arts de la rue Lyon | 1.1 |
| 15/01/10 | (35) Comité de pilotage du CNAR | 4.2 |
| 19/01/10 | (10) Lancement de l'enquête métiers d'artistes | 3.2 |
| 20-21/01/10 | (1) Participation équipe Opale aux BIS de Nantes | 1.1 |
| 27/01/10 | (9) Lettre d'information du CNAR | 1.1 |
| Février 2010 | | |
| 1-28/02/10 | 14% des appuis-conseils de l'année aux DLA | 2.1 |
| 10/02/10 | (15) Inter-Cnar | 4.2 |
| Mars 2010 | | |
| 1-31/03/10 | 14% des appuis-conseils de l'année aux DLA | 2.1 |
| 25/03/10 | (31) CA de la COFAC | 1.1 |
| Avril 2010 | | |
| 14/04/10 | (38) Comité de pilotage de l'accord ADEC | 1.2 |
| 20/04/10 | (22) Présentation publique étude sur le mécénat – C2RA Limousin | 2.1 |
| 21/04/10 | (29) Lancement du PACT | 2.2 |
| 30/04/10 | (14) Rencontre entre prestataires et réseaux UFISC et COFAC | 2.2 |
| Mai 2010 | | |
| 05/05/10 | (15) Inter-Cnar | 4.2 |
| 13/05/10 | (53) Rendu accompagnement SYNAVI | 4.2 |
| 14-15/05/10 | (31) AG de la FRAAP – atelier europe | 1.1 |
| Juin 2010 | | |
| 01/06/10 | (82) Réunion sur plan de mobilisation pour l'emploi DRAC | 4.2 |
| 05/06/10 | (63) Intervention DLA 42 sur projet culturel de territoire | 2.1 |
| 10/06/10 | (68) Aide DLA 50 rencontre services culturels CU Cherbourg | 2.1 |
| 17/06/10 | (34) Conception de l'enquête COFAC | 3.3 |
| 18/06/10 | (31) CA de l'UFISC | 1.1 |
| 21/06/10 | (23) Journée mutualisation C2RA Centre | 2.1 |
| 21/06/10 | (33) Mise à jour et enrichissement des fichiers associations Enee | 2.2 |
| 23/06/10 | (69) Plan d'accompagnement collectif primo-employeur DLA 33 | 2.1 |
| 28/06/10 | (70) Comité sectoriel DLA 38 | 2.1 |
| 29/06/10 | (71) Envoi des bilans Enee en régions | 2.2 |
| 30/06/10 | (31) AG de la Fédurok – atelier Europe | 1.1 |
| Juillet 2010 | | |
| 01-02/07/10 | (72) Séminaire Inter CNAR-C2RA | 4.2 |
| 07/07/10 | (10) Réalisation du 4 pages pour l'enquête métiers d'artistes | 3.2 |
| 10-15/07/10 | (50) Présence équipe Opale à Avignon | 1.1 |
| 19/07/10 | (21) Expérimentation accomp. coll. "programmes européens" – C2RA Nord | 2.1 |
| Septembre 2010 | | |
| 07/09/10 | (74) Schéma sectoriel culture Nord Pas de Calais | 2.1 |
| 08/09/10 | (28) Définition du plan de formation des DLA | 2.1 |
| 27/09/10 | (45) Rencontre CNAR / prestataires de l'Île-de-France | 2.2 |
| Octobre 2010 | | |
| 05/10/10 | (43) Réunion des correspondants emploi des DRAC au Ministère Culture | 4.2 |
| 07/10/10 | (78) Préfiguration schéma départemental d'accompagnement 93 | 2.1 |
| 08/10/10 | (36) Présentation des résultats de l'étude CRIDA sur l'UFISC | 4.2 |
| 11/10/10 | (66) Lancement programme auto-diagnostic avec CNAR financement | 3.1 |
| 15/10/10 | (17) Diffusion du document "subventions ou marchés publics ?" aux fédérations | 2.2 |
| 18/10/10 | (86) Groupe de travail Avise mutualisation | 4.2 |
| 27/10/10 | (59) Recrutement salariée assistante administrative | 4.2 |
| Novembre 2010 | | |

| | | |
|----------------------|--|-----|
| 03/11/10 | (97) RV UFISC / SMART/CNAR accompagnement artistes | 3.2 |
| 04/11/10 | (31) CA de l'UFISC | 1.1 |
| 09/11/10 | (40) Présentation du CNAR au nouveau président de la COFAC | 4.2 |
| 15/11/10 | (93) Groupe de travail Avise Mécénat | 4.2 |
| 16/11/10 | (65) Rencontres réseaux culturels et DLA franciliens | 2.1 |
| 19/11/10 | (94) Comité d'appui DLA 35 | 2.1 |
| 22/11/10 | (23) Intervention CRESS et C2RA Marseille mutualisation | 2.1 |
| 22/11/10 | (23) Bilan étude financement C2RA Midi-Pyrénées | 2.1 |
| 26/11/10 | (95) Intervention sur thème de l'emploi pour réseau Art et société | 4.2 |
| 29/11/10 | (25) Actualisation du fichier prestataires | 2.2 |
| 29/11/10 | (31) Séminaire de la Fédurok | 1.1 |
| Décembre 2010 | | |
| 06/12/10 | (55) Atelier sur les financements européens avec les fédérations | 4.2 |
| 09/12/10 | (15) Inter-Cnar | 4.2 |
| 10/12/10 | (42) Convention CNCRESS – UFISC – COFAC – Opale/CNAR | 3.3 |
| 13/12/10 | (99) Journée formation UFISC sur projets européens | 3.1 |
| 14/12/10 | (31) CA de l'UFISC | 1.1 |
| 17/12/10 | (10) Production du premier rapport de l'enquête métiers d'artistes | 3.2 |

COFAC

La croissance dynamique et atomisée des associations artistiques et culturelles, le morcellement de l'emploi et sa précarité, l'enjeu que représente le dialogue social et la spécificité des questions professionnelles pour le secteur artistique, la transformation actuelle de l'économie culturelle et de ses modèles, la nécessité de structuration de l'entreprise culturelle, l'importance accrue de la dimension européenne et internationale, l'évolution des politiques publiques, les besoins en financement sont autant de défis auxquels sont aujourd'hui confrontées les associations du secteur artistique et culturel d'utilité sociale.

Face à ces enjeux, la COFAC souhaite contribuer à renforcer la structuration du secteur en participant à la construction prospective et réaliste d'un espace social et économique adapté aux fonctionnements de ses entreprises et en appuyant et accompagnant le développement des entreprises et des professionnels.

Partageant le constat réalisé par le Cnar Culture et la réponse qu'apporte le dispositif DLA aux entreprises artistiques et culturelles, **la COFAC a signé une convention de partenariat 2008-2010 avec l'association Opale dans le cadre des missions et actions du Cnar Culture, et a développé 9 actions correspondant à trois axes 6 sous-axes.**

AXE 1 : Mobiliser, sur le territoire national, les têtes de réseau et les acteurs du mouvement associatif

- La COFAC a sensibilisé plusieurs réseaux adhérents au dispositif DLA. En 2010, elle s'est adressée plus particulièrement aux réseaux des Maisons des Jeunes et de la Culture, à la FNCMR, à Peuple et Culture. Elle est intervenue aux AG de la FATP et de la FFSAM, en CA de la COFACrif.
- Elle a également sensibilisé les Jeunesses Musicales de France (JMF), qui compteront peut-être prochainement parmi les nouveaux adhérents de la COFAC, l'association R.E.M.P.A.R.T, ainsi que les nouveaux élus et directeurs en poste dans les fédérations : Confédération Musicale de France (CMF), Fédération Patrimoine et Environnement.
La présence d'une deuxième salariée à la COFAC a permis un effort supplémentaire de mobilisation sur les rencontres Consultants/chargés de mission/membres des réseaux, tant au national (ex : Rencontre besoin des structures artistiques et culturelles et accompagnement), qu'à un niveau régional (rencontres avec le C2RA, rencontres réseaux culturels et DLA Ile de France).
- A l'arrivée du nouveau Président en septembre, la COFAC s'est lancée dans un tour des fédérations qui la constituent afin de faire le point sur les difficultés rencontrées dans le réseau (notamment financières), les attentes par rapport à la coordination et réfléchir à la restructuration de l'action de la coordination. Il s'agissait par la même occasion de rappeler à tous les partenariats de la coordination avec la CPCA, le CNAR (avec un rappel notamment sur le dispositif DLA) et expliquer également les nouvelles relations avec l'UFISC et le CNCRES.
- La structuration du réseau au niveau régional a mobilisé les élus, tant sur un bilan de l'activité des COFAC régionales existantes, que sur la recherche de nouveaux moyens de structuration en région, dans un contexte de réforme des collectivités territoriales. En ce sens, la coordination a opéré un rapprochement avec le CNCRES. En 2010 ont eu lieu des rencontres entre Opale, le CNCRES, l'UFISC et la COFAC, ainsi que des débats internes à la coordination, en préfiguration d'une convention-cadre quadripartite visant à expérimenter l'instauration d'un référent Culture dans quelques CRESS et à poursuivre la structuration en région des deux coordinations.
- Participation à des « temps forts » des acteurs culturels: les Bis, les rencontres nationales du théâtre amateur de Bussang, Avignon.
- Rencontre avec des homologues norvégiens dans le domaine de la musique (Adult Education Association of Music in Norway (AEAM)) pour une comparaison de la structuration régionale en Norvège et en France.

Participation au débat de la CPCA sur « place et rôle des associations dans la société française : quels enjeux pour la représentation du mouvement associatif organisé ? » Ainsi que participation aux réflexions sur la réforme de la CPCA.

Axe 3 : Promouvoir et développer l'activité et l'emploi

C'est l'axe qui a mobilisé le plus de ressources durant l'année 2010. Nos efforts se sont portés sur :

La diversification des ressources des associations. Plusieurs directions ont été explorées :

- Formation autour des projets européens (journées projets éducatifs et financements européens).
- Réflexions autour de l'économie sociale et solidaire et le modèle économique des associations de la COFAC.
- Travail de lobby autour de la baisse des financements du Ministère de la Jeunesse et des Solidarités Actives aux fédérations de la COFAC.
- Débat CPCA : la Crise financière n'aurait-elle rien changé ? Place et rôle de l'entreprendre associatif.

La meilleure gestion de l'entreprise associative.

- Rencontres avec France-Active sur les dispositifs d'accompagnement financier des associations Formation CNAR-Financement et France Active sur l'outil d'auto-diagnostic. Réflexion sur comment familiariser le réseau à cet outil.
- Participation au groupe de travail sur l'évaluation des politiques culturelles de la société française d'évaluation.
- Travail de formation en interne sur la circulaire du 18 janvier.
- Réflexion sur les outils de la coordination et mise en place d'une formation au web 2.0 et logiciels libres.

L'amélioration des ressources humaines et de leur gestion.

- Formation des bénévoles.
- Travail sur la législation autour des bénévoles et des amateurs (information, formation, réflexion sur la réalisation d'un guide juridique). Colloque ANIMAFAC « amateurs passionnés ou futurs pros » ?
- Participation au groupe « engagement » de la CPCA.
- Participation au comité de pilotage de l'année européenne du bénévolat et du volontariat.
- Réflexion en interne sur la valorisation du bénévolat.
- Participation à l'étude sur la formation des bénévoles (financée par la DJEPVA).
- Débat ville de Paris sur le bénévolat associatif.
- Réunions CPCA sur le service civique et participation aux réunions du Comité de la charte.

Le développement d'une démarche d'économie sociale et solidaire et d'activités d'utilités sociales.

- L'emménagement du CNCRESS dans les locaux de la COFAC en décembre 2009 a permis une prise de contact et a permis d'engager une dynamique de rencontres et de collaboration en 2010.
- Rencontres avec les CRESS sur le secteur culturel (présentation mutuelle des acteurs de la culture et des CRESS).
- Participation à la semaine de rencontres « Pour une autre économie de l'art et de la culture à Avignon ».
- Participation au mois de l'ESS (information et diffusion radio).
- Réunions de préfiguration d'une convention CNCRESS/UFISC/COFAC/OPALE.

Le développement de la connaissance des associations culturelles sur le territoire.

- Mise en place d'une dynamique d'observation du réseau. Elaboration d'un questionnaire et diffusion de l'enquête de la COFAC (Enquête en ligne sur les (bénévoles) adhérents de la COFAC).
- Participation de la COFAC au comité de pilotage de l'étude sur l'économie des chœurs.
- Participation aux rencontres CPCA sur la réforme des collectivités territoriales, remontée des problématiques financières des associations locales.

Axe 4 : Contribution à la coordination, l'évaluation et la capitalisation autour du dispositif national.

- La COFAC a participé aux comités de suivi du CNAR-Culture, rend compte de ses actions et participe à la diffusion du bilan positif du dispositif auprès de ses membres et partenaires.
- La COFAC a formé ses nouveaux dirigeants aux enjeux du CNAR-Culture. Le nouveau Président de la COFAC notamment a rencontré le délégué général du CNAR Culture.

En 2010, la COFAC a décidé de renforcer ses collaborations avec l'UFISC, les deux coordinations étant copilotes du CNAR Culture, et de travailler en commun sur certains chantiers. Cette démarche s'est traduite par la rédaction d'une convention de travail. Cette collaboration devrait donner encore plus de poids à des travaux entrepris dans le cadre du CNAR..

**Convention de partenariat 2008-2010 CNAR Culture
UFISC – OPALE**

PROJET 2010

La croissance dynamique et atomisée des associations artistiques et culturelles, le morcellement de l'emploi et sa précarité, l'enjeu que représente le dialogue social et la spécificité des questions professionnelles pour le secteur artistique, la transformation actuelle de l'économie culturelle et de ses modèles, la nécessité de structuration de l'entreprise culturelle, l'importance accrue de la dimension européenne et internationale, l'évolution des politiques publiques sont autant de défis auxquels sont aujourd'hui confrontées les structures du secteur artistique et culturel d'utilité sociale. Face à ces enjeux, l'Ufisc souhaite contribuer à renforcer la structuration sectorielle et professionnelle du secteur en participant à la construction prospective et réaliste d'un espace social et économique adapté aux fonctionnements de ses entreprises et en appuyant et accompagnant le développement des entreprises et des professionnels.

Partageant le constat réalisé par le Cnar Culture et la réponse qu'apporte le dispositif DLA aux entreprises artistiques et culturelles, **l'Ufisc a signé une convention de partenariat 2008-2010 avec l'association Opale dans le cadre des missions et actions du Cnar Culture, et développera les actions suivantes en 2010 :**

Pour mobiliser, sur le territoire national, les têtes de réseaux et les acteurs du mouvement associatif :

Informier sur le dispositif DLA/C2RA/CNAR

- Apporter aux têtes de réseaux des informations sur le dispositif DLA
- Informer les associations culturelles lors de rencontres professionnelles ou sectorielles, lors des AG...
- Informer sur les besoins en accompagnement des associations d'employeurs du spectacle vivant et des arts plastiques et des réponses apportées dans le cadre des DLA
- Favoriser l'appropriation du dispositif par les réseaux, fédérations et syndicats dans l'accompagnement des entreprises (adhérentes ou non).

Favoriser les contacts avec les structures ressources

- Dynamiser les liens avec les centres de ressources, les agences régionales, les CRESS en région...
- Être un relais d'information sur les structures de l'ESS.
- Développer la mise en relation sur les territoires (et notamment au niveau régional) des structures artistiques et culturelles.
- Accompagner la structuration régionale (publication de ressources, circulation de l'information, appui des référents...)
- Favoriser la relation entre les structures et les instances du dispositif.

Pour promouvoir et développer l'activité et l'emploi :

Actions-outils pour les Structures

- Développer une réflexion sur les financements publics et leurs évolutions (décentralisation, commande publique...)
- Initier une réflexion prospective sur les mécanismes de mutualisation et de redistribution professionnelles
- Proposer des outils pour la structuration des entreprises artistiques et culturelles d'utilité sociale (gestion, évaluation, coopération...)

Actions-outils pour les Personnels

- Mener des travaux sur la formation professionnelle dans le secteur du spectacle vivant
- Réfléchir aux évolutions des conventions collectives et proposer des outils pédagogiques et d'information sur ces outils réglementaires pour les entreprises en lien avec le Cnar Culture
- Sensibiliser et apporter des connaissances aux employeurs du secteur culturel sur les enjeux et le développement des compétences sur le champ de l'ESS
- Engager une réflexion collective sur les métiers artistiques et culturels et leurs évolutions.

Actions-outils pour les Activités

- Continuer la réflexion collective engagée autour de la culture dans le champ de l'économie sociale et solidaire
- Travailler à la sensibilisation aux enjeux de l'observation et de l'évaluation et au développement de la démarche d'observation participative et partagée.
- Diffuser des éléments d'étude et de connaissance sur les associations culturelles

Pour contribuer à la coordination, l'évaluation et la capitalisation du dispositif :

- L'Ufisc participe aux comités de suivi et de pilotage ainsi qu'aux réunions réunissant les acteurs et partenaires du dispositif, en concertation avec le Cnar Culture.
- Elle coordonne, accompagne et favorise une circulation de l'information entre ses organisations membres et avec le Cnar Culture.
- Elle définit, suit et rend compte de la réalisation de la convention année par année.

Pour atteindre ces objectifs, sont mobilisés l'équivalent d'un mi-temps plein du poste de coordination permanente de l'Ufisc.